

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DES SCIENCES DE L'INFORMATION  
ET DES BIBLIOTHEQUES**

Diplome supérieur  
de bibliothécaire

**UNIVERSITE DES  
SCIENCES SOCIALES  
GRENOBLE II  
INSTITUT D'ETUDES  
POLITIQUES**

DESS Direction de  
projets culturels

**PROJET DE RECHERCHE**

LECTURE PUBLIQUE EN AGGLOMERATION :  
VERS UNE APPROCHE CARTOGRAPHIQUE (le cas grenoblois)

Martine BLANCHET  
FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE

sous la direction de :  
Mr Jean Michel SALAUN  
Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et  
des Bibliothèques

et Mine Catherine POUYET  
Direction Lecture Publique. Grenoble

1992

LECTURE PUBLIQUE EN AGGLOMERATION :  
VERS UNE APPROCHE CARTOGRAPHIQUE (le cas grenoblois)

par Martine BLANCHET

RESUME

Face aux pressions économiques et pour offrir le meilleur service à la population, les bibliothèques publiques d'une agglomération urbaine trouveront solution dans la coopération. L'établissement de cartes documentaires locales sur l'existant apparaît un préalable indispensable à toute réflexion et initiative coopératrice, avant même d'en définir les actions ou les cadres institutionnels adéquats.

DESCRIPTEURS

Bibliothèques publiques/agglomération/cartes documentaires

ABSTRACT

To confront economic pressures and to offer better services to the population, public libraries of urban centres will find answers by working together. The setting up of informative local maps on the actual organisation seems to be an indispensable preliminary to any reflexion and joined initiative, before being able to determine the steps to take or the appropriate institutional Framework.

KEYWORDS

Public libraries/urban centre/ informative maps.



1992

DSB

3

## PROBLEMATIQUE

Une politique incitative en France a entraîné, ces dix dernières années, une multiplication de bibliothèques publiques et leur mutation en médiathèques. Cet état a profondément modifié le paysage "lecture publique" tant sur le plan national, régional que local. Cependant, l'effort accompli reste insuffisant par rapport aux besoins.

Par la diversification des collections et une informatisation spectaculaire, les bibliothèques ont "changé de visage". Avec la diversité des supports, elles sont devenues plus attractives. Avec une qualité d'aménagement, elles sont devenues plus conviviales. Ce nouvel espace culturel remporte un succès considérable auprès des publics.

Dans ce mouvement de transformation, la bibliothèque s'est équipée de machines et de services des plus complexes et coûteux. Devant la croissance ininterrompue des flux d'information et la concurrence notamment de la part du secteur privé, la pression économique s'intensifie et oblige les bibliothécaires à analyser tous les coûts.

Pour poursuivre le dynamisme entrepris et pour offrir le meilleur service à la population, on peut se demander si les bibliothèques ne doivent pas inventer d'autres savoirs-faire.

Malgré la logique de la tutelle communale, les bibliothèques municipales, dans une agglomération urbaine n'ont-elles donc pas quelques solutions à trouver dans la mise en commun de certaines ressources ou énergies ? Une de leurs nombreuses missions ne serait-elle pas aujourd'hui de rationaliser leurs acquisitions de façon à s'insérer dans un maillage cohérent ?

Le facteur de proximité est certes un atout, qui s'intensifie si l'on reste soucieux de l'utilisateur. Ce dernier, par ses diverses activités, (travail - consommation - loisirs - scolarité - vie à la maison) n'est-il pas aujourd'hui avant tout un usager d'agglomération ?

Le SDAU, par ses études de prospectives tant en matière de déplacements, de loisirs, d'économie, de logement, nous le démontre. Ces dernières années, on assiste à une amplification des migrations quotidiennes, liée au phénomène de dislocation de la liaison habitat-travail.

Cet atout est encore peu exploité aujourd'hui, les exemples concrets de partenariat entre villes sont encore rares en ce qui concerne la lecture publique.

De ce fait, la coopération devrait être un mode d'existence intégré à la conception de chaque établissement lui-même considéré de façon autonome. Mais celle-ci n'est pas sans poser de problème.

Comme le dit le rapport Miquel, la coopération est un "état d'esprit". Connaître ses ressemblances mais également ses différences nous apparaît être indispensable dans la conception même de notion de réseau. Elle doit s'accompagner d'une ouverture d'esprit qui valorise une vue élargie du concept lui-même. Les études de pertinence montrent combien, pour qu'un réseau fonctionne, il faut viser juste et tirer au mieux partie de sa souplesse. Pour obtenir de tels objectifs, l'analyse de l'existant, comme toute démarche marketing, est un préalable indispensable. Ce préalable nous apparaît avoir été quelque peu négligé, la réflexion de ces dix dernières années ayant portée essentiellement sur les actions de coopération. Quant aux cadres institutionnels adéquats, pièces essentielles de l'édifice, la réflexion reste très embryonnaire, marquée par le lourd héritage de la logique communale.

Cet existant caractérisé par de profondes transformations nécessite un dispositif d'évaluation qui actuellement est en cours d'élaboration. Les études actuelles des bibliothèques portent essentiellement sur un établissement ou un ensemble d'établissements de même importance. Nous ne connaissons aucune étude dans l'aire géographique proposée par notre étude.

Ces interrogations posées ne sont pas propres au monde des bibliothèques. De nombreux secteurs d'activités économiques s'interrogent, comme le commerce qui a connu ces quinze dernières années par la révolution du commerce des grandes surfaces, la reconquête piétonnière des centres ville et par de nouvelles logiques commerciales, les plus profondes transformations de son histoire.

Aujourd'hui, au delà des apports de l'aménagement urbain, les différents acteurs cherchent à définir leur propres stratégies. La connaissance de l'existant reste un préalable essentiel dans leur démarche, le plus souvent, elle est traduite par l'outil cartographique.

C'est donc sur cette première étape que repose cette étude. Quelle méthodologie à retenir pour l'établissement de cartes documentaires des bibliothèques municipales avec comme territoire, l'agglomération urbaine ? L'observation portera sur une étude de cas : l'agglomération grenobloise.

## 1 CHAMP D'ETUDE

### 1.1 LE TERRAIN INSTITUTIONNEL D'OBSERVATION LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

#### 1.1.1 La bibliothèque publique : un équipement métamorphosé.

Héritières des saisies révolutionnaires de 1789, du mouvement des bibliothèques publiques du XIX<sup>ème</sup> siècle, les bibliothèques publiques françaises sont demeurées longtemps des établissements de conservation réservés aux érudits et peu tournés vers le grand public. Si le début du XX<sup>ème</sup> siècle est caractérisé par l'immobilité, les 20 dernières années furent l'objet d'une transformation radicale.

Du fait d'une politique incitative, la dernière décennie est marquée par une explosion d'équipements.

Entre 1982 et 1988, les surfaces des bibliothèques ont doublé :

- 350 000 m<sup>2</sup> en 1971
- 660 000 m<sup>2</sup> en 1982
- 1 200 000 m<sup>2</sup> en 1988

Ce mouvement de construction s'est accompagné d'un renouveau architectural, parfois d'une grande audace, dans une logique dominée par le local et le monumental : constructions nouvelles ou rénovation de bâtiments anciens ont souvent été confiées à des architectes de renom ( Mario Botta, Norman Foster ).

Mouvement inscrit dans la période de décentralisation qui donne l'initiative aux collectivités territoriales, la bibliothèque a été pour l'élu local l'occasion de faire un geste architectural contribuant à donner une nouvelle image de sa ville et souvent représente l'emblème de sa politique culturelle en plein développement.

Les bibliothèques de Bordeaux, de Nantes, d'Arles, de Corbeil-Essonnes et dans la région Rhône Alpes, celles de Villeurbanne et de Chambéry sont des témoins de cette volonté. Les bibliothèques centrales ou départementales ( Valence, Limas ) ainsi que celles des villes de moindre importance participent à cette tendance.

Ce mouvement d'architecture/symbole s'accompagne d'un travail sur l'aménagement intérieur cherchant à la fois fonctionnalité, efficacité et raffinement au niveau du mobilier, de l'aménagement des espaces, de la signalétique, des décors.

Cependant, l'on peut se demander si l'importance de ce geste n'aura pas quelque peu masqué les débats sur les missions et sur les fonctionnements de ces établissements.

A ce renouveau du parc proposé ( qui reste certes insuffisant par rapport aux besoins ou si on le compare à la densité des réseaux existants dans les pays de forte tradition de lecture publique, tel que la Grande Bretagne, le Danemark et la Suède ), s'ajoute également un renouveau de l'offre culturelle.

Cette offre s'est à la fois multipliée et diversifiée. En effet, ces nouveaux espaces ont intégré des modes de communication et de gestion modernes . Les bibliothèques ont profondément transformé leurs fonds et leur politique d'accueil. Aux documents imprimés restant l'essentiel des fonds, elles offrent désormais les documents sonores (disques, cassettes audio, disques compacts ), audiovisuels ( cassette vidéo, diapositives, vidéodisques ). Certaines ont développé des services tels que les logithèques, les artothèques. C'est donc vers une conception pluraliste de la culture que l'on s'est dirigé : une volonté non pas de juxtaposer gratuitement des supports mais de lier l'offre culturelle aux tendances de ces dernières années ( pratique et consommation musicale en hausse, fréquence de l'utilisation de la vidéo domestique .... ). Par cette diversification, beaucoup de bibliothèques ont choisi de s'appeler médiathèques. Mais au-delà du discours, on peut s'interroger sur la réalité de ces transformations.

Ce renouveau de l'offre est enrichi d'un autre atout : le libre accès des collections. Dans les petites et moyennes bibliothèques, il est la plupart du temps intégral. Dans les bibliothèques plus grandes et plus anciennes, les rénovations vont souvent dans le sens d'autoriser plus amplement ce mode de consultation qui se développe également aujourd'hui dans les bibliothèques universitaires.

Les nouvelles technologies ont également profondément modifié la gestion de la bibliothèque. Pour l'utilisateur, ce sont de nouvelles manières d'identifier, de localiser, et d'accéder aux documents, y compris à partir de son domicile. Partie plus cachée au public, l'informatique a apporté de profondes transformations dans cette unité de travail : nouvelles organisations, nouvelles compétences qu'il convient aujourd'hui de mieux définir.

Ce mouvement est lié à une politique fortement incitative où l'apport de l'état n'a certes pas été négligeable. La majorité des bibliothèques publiques, sont en tant que service municipal, soumises aux règles habituelles de l'administration communale, tel qu'elles sont définies dans le code des Communes. Leurs créations, leurs organisations, et les moyens accordés sont des décisions qui relèvent de la municipalité. Cependant, elles ont bénéficié, par la dotation générale de décentralisation, d'aides de financement à la construction ou à des modernisations diverses et par l'intermédiaire du Centre National des Lettres, d'aides à des acquisitions d'ouvrages. Entre 1983 et 1985 l'état a même participé à la rémunération du personnel nouvellement recruté.

On peut se demander si ces aides se poursuivront dans les années à venir et au cas où la réponse serait négative, quelles en seraient les conséquences.

### 1.1.2 La bibliothèque publique ... un nouvel équipement culturel ... ouvert

Ce développement s'est accompagné d'un foisonnement d'interrogations et de discours de la part de la profession sur la notion de coopération et de réseau ( deux concepts étroitement liés ) . Sujet du dernier congrès de l'ABF, titre pour l'une des revues de l'agence régionale de coopération, pour l'autre de celui des Amis de la Bibliothèque de France.... le monde des bibliothèques ne cesse de bruire de ces mots doux..... dans un pays qui n'a pas de tradition de coopération nationale très forte... Thème à la mode ou enjeu essentiel pour la bibliothèque de demain ?

Si la coopération entre les bibliothèques n'est pas une idée nouvelle, avec l'intégration de l'outil informatique, elle refait surface. Au cours de la décennie 80, parallèlement à la décentralisation, on assiste à un mouvement original en faveur de celle-ci avec la mise en place au niveau régional des agences de coopération dont les missions sont diverses ( construction des bases bibliographiques, patrimoine, formation ...). Ce sont des lieux où peuvent se retrouver tous les types de bibliothèques. A l'échelle nationale, ces agences sont groupées au sein de la Fédération Française de Coopération entre bibliothèques. En outre, la Direction du Livre et de la Lecture joue un rôle de coopération nationale par l'intermédiaire du "Centre National de Coopération des Bibliothèques Publiques ".

A l'échelle départementale, ce sont les bibliothèques centrales de prêt appelées " tête de réseaux " qui sont les artisans de la coopération entre les villes de moins de 10 000 habitants.

En 1989, ce paysage se modifie avec l'avènement de nouveaux réseaux organisés autour de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque de France.

Si la décentralisation ne s'est pas accompagnée de textes ou de mesures suffisamment précis clarifiant la responsabilité de chacun des partenaires, après dix années d'expériences, le rapport Alessio-Briand fait le constat :

- que la coopération entre bibliothèques est un phénomène trop récent pour que l'on puisse en tirer des impressions définitives, bien que l'on ait vu se développer certains plans municipaux, comme à Saint-Etienne, Dunkerque... de coopération entre bibliothèques d'une même communauté urbaine.

Avec l'objectif de satisfaire l'utilisateur, elle apparaît être la seule réponse aux problèmes nouveaux posés à la fois par la décentralisation et le développement des bibliothèques. Dans les actes des perspectives pour la

coopération, Michel Melot, vice-président du Conseil Supérieur des Bibliothèques précise : " Aucune bibliothèque n'est auto-suffisante. Dès que la bibliothèque est conçue et gérée comme un ensemble éternellement incomplet, la coopération entre bibliothèques n'est plus un service complémentaire ni un palliatif à une situation défectueuse mais un mode d'existence normal de toute bibliothèque, qui doit être intégré à sa conception ".

- Que la coopération a un tissu d'une très grande complexité où les connexions sont des plus diversifiées : de l'échelle locale à l'échelle internationale, dans une grande variété d'établissements.

Cependant, ces dix années laboratoires-expériences, ont montré que l'étape de l'action est souvent difficile à franchir "*par une profession qui semble privilégier " le dire " au " faire " ,* comme le dit Martine Mollet. (\*)

### 1.1.3 Et L'usager ?

Cette dynamique de création a amené une progression du nombre d'usagers.

Du côté des statistiques, selon la dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français ( 1988-1989 ), 23% de la population adulte a fréquenté une bibliothèque au cours des douze derniers mois, 17,8% y sont inscrits dont 13% dans une bibliothèque municipale. Les dernières statistiques de la Direction du Livre publiées en 1989 indiquent que 15,4% de la population globale est inscrite dans les bibliothèques municipales alors qu'elles ne desservaient en 1973 que 7% de cette même population. Si ces statistiques peuvent être quelque peu encourageantes, elles laissent la France encore loin derrière d'autres pays européens. Mais la moyenne nationale mise de côté, les chiffres les plus récents indiquent qu'une bibliothèque municipale parvient à accueillir jusqu'à 30 voire 40% des habitants d'une commune.

D'un point de vue sociologique, les bibliothèques cherchent à connaître leurs publics. Les réflexions et recherches sur les usagers et les besoins, menées à la Bibliothèque Publique d'Information commencent progressivement à gagner les bibliothèques.

(\*) Voir bibliographie N° 47



Elles mettent en évidence, que, malgré le grand voeu de démocratisation culturelle si cher à un grand nombre, l'augmentation du nombre d'inscrits n'est pas immédiatement synonyme d'une diversification dans les appartenances sociologiques. Cependant de tous les services culturels, la bibliothèque publique est celui qui s'adresse au public le plus large.

Ces études mettent en évidence la très grande diversité des comportements, des motivations et intérêts des usagers..... variation dans les rythmes de fréquentation et dans les usages : lieu d'emprunt, de consultation..., lieu de loisirs, de formation, de rencontre. Cette très grande diversité dans l'appropriation de l'offre doit nous amener à parler du public au pluriel. A la notion d'usagers ( différente de celle d'inscrits ), il est possible de distinguer aujourd'hui les " emprunteurs " et les " séjourneurs " mais d'autres distinctions restent demain à explorer par exemple dans les emprunteurs, il y a les emprunteurs d'un établissement et ceux d'un réseau d'établissements ; les bibliothèques multimédias ont engendré des adhérents " multi-pratiquants ".

Le prêt, l'activité traditionnelle de la bibliothèque reste souvent la seule quantifiable. Alors que beaucoup de bibliothèques proposent la consultation sur place et des activités d'animation extrêmement nombreuses et diversifiées. Ces dix dernières années, il est possible de faire le constat d'un très fort développement de la consultation sur place ( salle de travail, salle de lecture, consultation de vidéo, écoute sur place en discothèque .... ). Les bibliothèques organisent de plus en plus leur espace en conséquence, et il n'est pas rare de voir se transformer certaines salles d'animation en salon de lecture ou de travail.

La bibliothèque n'est donc plus seulement un lieu d'approvisionnement mais un lieu où l'on aime être et la sociabilisation est devenue une part importante de la vie de l'équipement. De plus s'ajoute un atout encore peu observé dans les études sociologiques contemporaines : celui d'une possibilité de pratique familiale si rarement offerte dans les équipements collectifs d'aujourd'hui.

Dans ce mouvement de transformations, la bibliothèque publique, même si elle rencontre quelques résistances, est devenue :

- un équipement, le seul dans la collectivité, capable de rassembler 30 à 40 % de la population.
- une organisation ouverte dont la complexité s'est rapidement amplifiée : informatique, diversité des supports, des services.

- un établissement dont les missions définies actuellement - diffuser auprès du plus large public l'actualité de la pensée, de la création artistique et littéraire et de l'innovation technique et scientifique sous les formes les plus appropriées ... ( textes, images, son ) - sont tellement larges qu'il est urgent de s'interroger sur les modes de partage et de coopération.

- Mais aussi un établissement qui , de part son histoire, n'est pas prêt à affronter la pression économique qui va s'intensifier.

## 1.2 TERRAIN GEOGRAPHIQUE D'OBSERVATION : L'AGGLOMERATION

### 1.2.1 Quelques définitions de géographie humaine.

L'agglomération est un ensemble constitué par une ville et ses banlieues. Jusqu'à la fin du XVIII ème siècle, les villes occidentales étaient différentes par leur taille, mais toutes présentaient les mêmes caractéristiques générales. Elles étaient articulées autour d'un centre, prolongé par des faubourgs, une banlieue urbanisée, maraîchère, de loisirs et de villégiature.

Phénomène récent ( ère industrielle ), le développement de la banlieue connaît jusqu'à nos jours des processus successifs de formation et est marqué par de profondes transformations.

Aujourd'hui, l'INSEE définit comme unité urbaine une ou plusieurs communes qui présentent entre elles une continuité et comportent au moins 2000 habitants . Une unité urbaine constituée de plusieurs communes est dénommée agglomération .

Pour chacune de ces agglomérations, on définit un centre. Si la commune représente plus de 50% de la population urbaine, elle est seule ville centre.

### 1.2.2 Les agglomérations d'aujourd'hui.

Un important effort d'aménagement des villes banlieues a été réalisé ces dernières années. Elles restent cependant fortement marquées par leur dépendance du centre, perçues le plus souvent dans une situation d'infériorité que de différence. La ville centre concentre aujourd'hui souvent la majorité des emplois du tertiaire, les équipements de haut niveau, les commerces rares. Ces dépendances se mesurent matin et soir par les flux des migrations alternantes et le week-end par les déplacements d'achats et de loisirs.

Devant la complexité et l'inflation des services offerts à la population, les communautés urbaines dans le cadre de l'agglomération, ont trouvé certaines réponses dans l'intercommunalité. Ces établissements ou syndicats intercommunaux agissent le plus souvent sur des problèmes d'assainissement, de traitement des ordures ménagères, de

transports en commun et de soutien à des activités économiques.

La collaboration entre ville centre et communauté urbaine est très rarement institutionnalisée dans le domaine de la lecture publique. Quand elle existe, elle porte sur des accords fonctionnels tel que rattachement à un réseau informatique, desserte de bibliobus, tarification particulière aux ressortissants des villes adhérentes ou associées.

Très peu d'écrits actuels dans la presse professionnelle portent sur cette problématique alors que l'on fait de plus en plus le constat dans les bibliothèques des villes centre qu'une part non négligeable d'inscrits résident dans les autres communes périphériques ( pourcentage pouvant aller jusqu'à 40 % des inscrits des établissements ).

Précisons que dans le processus de décentralisation, le projet de loi d'orientation sur l'administration territoriale aborde précisément la coopération entre les collectivités territoriales dans le cadre des communautés de villes.

## 2 HYPOTHESES, AXES DE RECHERCHES ET LIMITES

### 2.1 HYPOTHESES

. Pour répondre à la fois aux missions de diffuser auprès du plus large public et d'assurer le rôle d'information documentaire (richesse des collections, diversité des supports), la bibliothèque nécessite des moyens de plus en plus importants. Même si les dépenses culturelles aujourd'hui, représentent une part importante des budgets des collectivités locales et de ce fait de l'intérêt dont y attachent les élus, ces dépenses ne pourront, dans un tel contexte économique, sans cesse s'intensifier... Des choix seront à faire et toute bibliothèque aura t-elle les moyens de devenir médiathèque ?

. Face à cette situation, et pour poursuivre la dynamique mise en place, la coopération entre bibliothèques publiques et autres, nous apparaît être un enjeu essentiel. N'y aura t-il pas aujourd'hui d'autre mode d'enrichissement du fonds propre, que le recours au financement, qui nécessite d'autre savoir faire (ex. : un développement plus concerté des acquisitions).

. Le cadre de l'agglomération, en dehors des frontières communales et du nombre de clivages que celles-ci en découlent est l'axe familial de déplacement des citoyens des communautés urbaines d'aujourd'hui. L'individu, par ses activités (travail, loisirs, consommation), n'est - il pas usager d'agglomération ?

Ce même territoire a certainement été, durant ces 15 dernières années, un des espaces où se sont opérées de nombreuses transformations en matière de lecture publique : nouveaux équipements, mais aussi structuration de l'existant, et structuration en réseau. L'échelon d'agglomération nous apparaît l'un des plus adaptés pour répondre aux besoins de demain.

### 2.2 AXES DE RECHERCHES ET LIMITES

#### 2.2.1 Vers une étude cartographique

Si les cadres institutionnels adéquats sont à explorer et les actions à préciser, l'essentiel de toute réflexion et initiative coopérante nécessite une étape essentielle : la mise en place d'informations et d'analyses sur l'existant, en faisant appel à la représentation cartographique.

La recherche s'appuiera sur l'observation d'une des douze plus grandes agglomérations françaises : celle de Grenoble, et portera uniquement sur les bibliothèques municipales. Etude, certes, partielle, puisque l'offre documentaire d'un tel territoire recouvre les autres bibliothèques publiques : celle des écoles, des

entreprises, des hopitaux et prisons, et également les bibliothèques universitaires et centres de documentation spécialisés.

### 2.2.2 Définir les paramètres à retenir

. L'axe essentiel portera sur la connaissance de l'offre, des ressources

Les indicateurs d'offre retenus sont :

- les mètres carrés et les dates de mise en service des équipements
- les fonds disponibles
- les acquisitions annuelles et les dépenses
- les horaires
- le personnel (professionnel, para-professionnel)
- les services proposés :
  - . prêt, prêt inter
  - . consultation sur place
  - . reproduction de documents
  - . services spécifiques : bibliobus, prêts aux collectivités
  - . animations
  - . réservations
- les tarifications :
  - . des différents services
  - . pour les usagers de la collectivité
  - . pour les usagers extérieurs à la collectivité
- . Dans l'hypothèse d'une possibilité de mise en place d'une typologie d'équipements, nous avons retenu quelques indicateurs d'utilisation :
  - . indicateurs d'utilisation du service :
    - taux d'entrées de la bibliothèque
    - taux de lecteurs actifs
  - . indicateurs d'utilisation de documents
    - taux de prêts, de consultations, prêt moyen par volume
- .et indicateurs d'aire de provenance géographique des usagers

### 3 METHODOLOGIE

#### 3.1 AU PREALABLE, UNE CONNAISSANCE DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Tout particulièrement sur son organisation territoriale et sa situation sur le plan culturel.

#### 3.2 QUELLES DONNEES RECENSEES ? ET QUELLE DEMARCHE ?

. La démarche retenue est :

- de recueillir les informations à partir des statistiques actuelles, établies par ces bibliothèques :
- questionnaire statistiques annuel demandé par la Direction du livre et de la lecture
- rapport d'activités autre
- tableau de bord
- enquête ponctuelle auprès du public
- et de cerner les éléments essentiels manquants.

. Petites, moyennes et grandes villes sont les composantes de cette aire géographique de 32 communes.

Pour les villes de moins de 10 000 habitants, au nombre de 24, la démarche a été de se tourner vers la Bibliothèque Départementale de l'Isère (villes appartenant à ce réseau). En mars 90 et 91, la B D I a diffusé, auprès de chaque bibliothèque et relais, un questionnaire pour recueillir les données concernant les moyens, le fonctionnement et les résultats (voir annexe 1). Nous exploiterons ces informations en ce qui concerne les établissements de ses petites villes.

Pour les plus de 10 000 habitants (excepté la ville centre) au nombre de 7 dont 3 ont une population au dessus de 20 000 habitants, la démarche retenue a été un entretien avec chaque responsable lecture publique de ces villes d'une durée variable entre 2 et 4 heures à partir d'une ville d'entretien (voir annexe 2) .Suivant les lieux nous ont été communiqués le rapport du ministère de la culture 90, d'autres formulaires de recueil et d'analyse de données et documents mode d'emploi des bibliothèques.

Pour la ville centre qui offre l'expérience d'un véritable réseau de lecture publique, (16 équipements avec une bibliothèque d'étude et d'information, de deux médiathèques d'agglomération, de deux médiathèques de tailles intermédiaires et de nombreuses bibliothèques de quartier) le stage de 4 semaines a permis de nous familiariser avec la notion de "structures en réseau" :

- par une consultation des données statistiques élaborées au service informatique des bibliothèques, données, relevés unité par unité et globalement.

- par un ensemble d'interviews avec différents professionnels et de mise en situation dans les différents types d'équipements.

- par la participation à FOLIJÉ (projet d'agglomération) qui a pour but de mettre en place un forum du livre jeunesse avec la participation d'un grand nombre de professionnels de l'agglomération.

Notre démarche s'est complétée par des déplacements dans des sphères géographiques différentes où un travail de coopération est mis en place :

- déplacement à ST Genis-Laval où a été signée récemment une charte de partenariat de bibliothèque municipale entre 3 communes du sud-ouest lyonnais. Nous envisageons prochainement un déplacement dans la région de Dunkerque.

## CONCLUSION

Si le paysage lecture publique français offre de beaux points de vue (nouveaux équipements, nouveaux supports, nouvelles technologies) comme le dit Louis Yvert dans un des bulletins d'information de l'Association des Bibliothécaires Français "la tâche qui reste à accomplir est immense" pour un vrai service public sur l'ensemble du territoire.

Certes, l'effort budgétaire est à poursuivre ainsi qu'une volonté politique nationale et locale. Mais au-delà de ces conditions, les bibliothèques trouveront des réponses dans le partenariat. Celui-ci nécessite un nouvel état d'esprit où invention, ouverture et dimension collectives sont des attitudes indispensables. Au delà des clivages et des savoir faire contemporains, les bibliothécaires, lorsqu'un tissu d'établissements est en place, devront, comme dans bien d'autres secteurs d'activités, agir, proposer, inventer dans une dimension collective. A la logique de toujours plus quantitatif, une logique d'une meilleure valorisation et utilisation de l'existant devra permettre d'atteindre les objectifs.

La première pièce à tout édifice de partenariat reste l'analyse de cet existant sans cesse en évolution, analyse intégrant toutes les diversités. Cette première étape veut être un outil d'aide à la réflexion collective pour définir les actions possibles de coopération et progressivement les cadres institutionnels adéquats. Etre aujourd'hui force de proposition collectivement face aux décideurs nous apparaît être un atout important. Du constat des nombreuses expériences de ces dix dernières années, il ressort que l'attention est essentiellement portée sur l'objectif final. Si ce dernier ne doit pas être oublié, ses différentes étapes, ses temps de pause et d'évaluation de tout processus d'élaboration sont primordiales quand on observe combien le changement de pratiques s'inscrit dans une notion de temps.



Le travail réalisé depuis une dizaine d'années en bibliothèque publique où nous avons participé de près à la création d'un équipement dans une petite ville de cette agglomération, nous a amené à nous poser certaines questions sur ces établissements, sur leur futur développement et sur leur positionnement... A t-on toujours trouvé des réponses adéquates?... Les divers contacts pris avec des responsables d'établissements nous ont montré que les énergies, la réflexion et les transformations se sont opérées dans une logique totalement dominée par le communal souvent sans grande connaissance de l'échelle agglomération. La diversité des supports reste souvent encore une question ? Si partiel est ce projet d'étude et si peu facile en est l'élaboration (peu de référence dans ce domaine), nous souhaitons, dans une agglomération, connue par son dynamisme autour du livre, apporter un nouveau regard.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Peu de travaux ont été menés précisément sur ce sujet, notre démarche documentaire a été de l'approcher en abordant les principaux domaines où il s'y aventurerait. C'est autour de trois grands thèmes que s'organise notre bibliographie, thèmes souvent divisés en sous-parties :

- autour des bibliothèques publiques et de leurs publics.
- autour de la notion de coopération et réseau dans les bibliothèques mais également dans d'autres secteurs
- autour d'une connaissance de l'agglomération choisie : l'agglomération grenobloise, sur le plan démographique et flux de population, et en matière de politique culturelle plus particulièrement, celui de la lecture publique.

Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Nous avons sélectionné essentiellement des ouvrages et articles de parution récente. En France, la lecture publique étant un phénomène très contemporain.

A l'intérieur de chaque thème, monographies et articles sont cités par ordre alphabétique auteurs. La bibliographie est complétée par des références des principaux textes réglementaires concernant les bibliothèques publiques.

### **1 LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES**

Notre démarche documentaire a pour objectif de cerner au mieux les bibliothèques municipales tout en le replaçant dans l'histoire des bibliothèques et de bibliothèques de lecture publique.

#### **1.1 DEFINITIONS - GENERALITES**

La place des bibliothèques publiques dans le panorama des bibliothèques

**1. BRETON (Jacques) - Les Bibliothèques françaises : définition, histoire, fonctions. Massy : Bibliothèque Publique de Massy, 1983. 61p.**

Un premier cadre de références sur les bibliothèques d'aujourd'hui-

**2.FRANCE Culture. (Ministère). Les Bibliothèques en France : rapport au Premier Ministre établi en juillet 1981 par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandewoerde.- Paris : Dalloz, 1982.- 447p. ISBN 2-247-00336-2.**

Présente un panorama complet de l'ensemble des bibliothèques françaises à l'exception de la bibliothèque nationale. Un important chapitre est consacré aux bibliothèques municipales (mission, fonctionnement, équipement, personnel).

**3.JARRIGE (Marie Thérèse).- Administration et bibliothèques.- Paris : Cercle de la Librairie, 1990.- 338p .. ISBN 2-7654-0444-5.**

Ouvrage de base sur l'administration des bibliothèques, dernièrement paru, inspiré de celui de Noë Richter-

**4.MASSON (André) PALLIER (Denis).- Les Bibliothèques.- Paris : PUF, 1982 - 126p (Que sais-je, 944). ISBN 2-13037-285-6.**

Historique et situation actuelle, cet ouvrage replace les bibliothèques françaises dans le cadre international.

## 1.2 ASPECTS HISTORIQUES

**5.BARNETT (Graham Kuth).- Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939. Paris : Promodis, 1987.- 489p.- ISBN 2-90-3181-56.X.**

Ouvrage de référence sur l'histoire des bibliothèques publiques, organisé autour d'un plan chronologique, il montre toutes les étapes de la modernisation des bibliothèques publiques françaises. Il contribue à expliquer les difficultés dont ont hérité les bibliothécaires d'aujourd'hui.

**6.CHARTIER (Anne Marie) HEBRARD (Jean).- Discours sur la lecture 1880-1980. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1989.- 525p.- ISBN 2-902706-24-3.**

Analyse des discours sur la lecture (discours d'élu, de bibliothécaires et d'école) et leur influence sur le fonctionnement des bibliothèques. Un chapitre est consacré aux bibliothèques municipales.

**7.GARRIGOUX (Alice).- La Lecture publique en France - Paris : la documentation française, 1972.- 47p. (Notes et études documentaires, N° 3242).**

Présente le bilan des mesures prises depuis 1968 dans le domaine de la lecture publique.

**8.Histoire des bibliothèques françaises : 1789 - 1914 / sous la Direction de Dominique Varry.- Paris : Promodis / Cercle de la Librairie, 1991.- 671p.- ISBN 2-7654-0472-0.**  
Outil de référence, cet ouvrage est une véritable reconstitution des bibliothèques institutionnelles du XIXème siècle. Vaste fresque où le grand absent restera le lecteur.

A paraître, Histoire des bibliothèques françaises : 1914 - 1989 (sous la direction de Martine Poulain).

**9.RICHTER (Noë).- La Lecture et les institutions : 1519 1989.- Le Mans : Ed. Plein Champ, 1987 - 301p.- ISBN 2-9040-3710-1**

Après l'effondrement de la lecture populaire, Noë Richter présente comment, en ouvrant les bibliothèques municipales traditionnelles à un public plus large, se met en place une nouvelle organisation de la lecture et comment ce mouvement cherchera ses voies et ses moyens durant toute la première moitié du XXème siècle.

### 1.3 FONCTIONS

Outre les ouvrages mentionnés dans le paragraphe sur les généralités, on peut lire :

**10.COMTE (Henri).- Les Bibliothèques publiques en France. Villeurbanne : Presses de l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1977 - 447p.**

Ouvrage permettant de voir comment les fonctions actuelles des bibliothèques publiques se sont progressivement définies.

**11.Décentralisation et bibliothèques : les Bibliothèques des collectivités territoriales. Bulletin des Bibliothèques de France, 1984, t. 29, N° 4.**

Rapport du groupe de travail présidé par Louis Yvert composé de représentants de bibliothèques municipales, de BCP et d'institutions chargés de proposer des mesures devant accompagner la décentralisation.

**12.PINGAUD (Bernard) BARREAU (Jean Claude).- Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture. Paris : Dalloz, 1982. 297p. ISBN 2-247-00335-4.**

Rapport de la commission chargé par Jack Lang de proposer des orientations et les modalités de mise en oeuvre d'une nouvelle politique du livre.

## 1.4 LEUR EVOLUTION...

### 1.4.1 Autour de l'architecture, de l'aménagement intérieur

**13.BISBROUCK (Marie Françoise).**- La Bibliothèque dans la ville : concevoir - construire - équiper (avec vingt réalisations récentes).- Paris : Ed. du Mioniteur, 1984, 294p. - ISBN 2-281-12102 X.

**14.BLETON (Jean).**- Constructions et aménagement des bibliothèques.- Paris : Cercle de la Librairie, 1982, 274p .ISBN 2-7654-0351-1.

**15.GASCUEL (Jacqueline).**- Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent ou rénovent une bibliothèque.- Paris : Cercle de la Librairie, 1984.- 330p .. ISBN 2-7654-0313-9.

Trois manuels de base indispensables à toutes étapes de programmation, de création et d'aménagement des bibliothèques. Ils traduisent les transformations opérées ces vingt dernières années.

**16.Bibliothèques .-** Paris : CNMHS, 1990.- (Monuments historiques), N° 168, 109p.

Un ensemble d'articles sur architecture et bibliothèques à partir d'exemples de rénovation de bâtiments anciens.

**17.Technique 8 Architecture.** IFLA, 1989, N° 384. Paris : Regirex - France, 1989. 175p.

Numéro spécial consacré aux bibliothèques - médiathèques avec des articles d'architectes, d'acteurs divers de la lecture publique et de photographies - plans d'équipements récents en France et dans le monde entier.

### 1.4.2 Autour de bibliothèques de lecture publique

Quelques monographies et publications du Ministère de la Culture mais surtout de nombreux articles caractérisent cette sous partie de notre bibliographie.

**18.La Bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du temps / sous la direction de Richard Figuié.** Autrement, Avril 1991, N° 121. 229p.

Bilan de la bibliothèque comme phénomène de civilisation et d'humanité depuis l'Antiquité jusqu'à l'an 2000. On y trouve une vingtaine de textes signés par des spécialistes, tel que Daniel Roche et Jean Martin.

**19. Les Bibliothèques publiques en Europe / sous la direction de Martine Poulain. Paris : Edition du Cercle de la Librairie, 1992. 367p. ISBN 2-7654-0494-1.**

Présentation des bibliothèques publiques dans les différents pays de la communauté européenne. Chaque chapitre, autour d'un pays, analyse les mêmes éléments : histoire, fonctionnement collections service... Un regard nouveau sur les bibliothèques...

**20. Bibliothèques territoriales, discours et réalité.- Interlignes, 1990, N°19.**

**1991 Bibliothèques.- Interlignes, 1991, N° 24.**

Si toute la collection de la revue Interligne donne de nombreuses informations et analyses sur les bibliothèques municipales, nous avons retenu le N° 24 : portrait sur une analyse des statistiques, 1987 et le N° 19 montrant combien la tâche à accomplir reste immense malgré le progrès de ces dernières années.

**21. BORDIER (J. Marc).- Lecture publique face aux déficits de notre temps. Bulletin des bibliothèques de France, 1990, t. 35., N° 2, p 54-57.**

A partir de l'expérience de Poitiers où l'auteur est maire-adjoint, ce dernier analyse la mission que doivent assurer les bibliothèques des villes centre et pose le problème de la compétence des pouvoirs (élus, professionnels, publics)

**22. CALENGE (Bertrand).- Lecture et bibliothèques : dans la forêt des bibliothèques.- Esprit : 1991, N° 170, p 83-95.**

Une bonne synthèse sur l'évolution des bibliothèques où l'auteur souligne l'émergence (ou la renaissance) des notions de réseaux et d'évaluation. Un article de fond pour notre étude.

**23. ECO (Umberto).- De bibliotheca. Caen : l'Echoppe. 1986 - 31p.- ISBN 2-90-5657-09- X.**

Conférence sur les bibliothèques prononcée en mai 81 par le sémiologue italien, lors de l'installation de la bibliothèque communale de Milan dans le Palais Sormani.

**24. L'Ecrit dans la ville. Urbanisme et architecture., 1991, N° 249., p 34 91.**

Un numéro consacrant un dossier sur villes et livres. On retrouve quelques réalisations de nouveaux équipements tel que Arles, Villeurbanne, Bobigny.

**25. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.- Objectif lecture : bibliothèques et décentralisation, réseaux de lecture. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1988, 83 p. - ISBN 2-11-086-041-3.**

Brochure en direction des élus présentant un état des lieux et les moyens existants pour favoriser le développement d'initiative locale en matière de lecture publique. Recense les principaux textes législatifs et réglementaires (lois, décrets, circulaires) relatifs à la décentralisation des bibliothèques

**26. MINISTÈRE DE LA CULTURE - DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.- Bibliothèques municipales, équipements mis en service depuis 1974. Paris : Direction du Livre, 1984.**

**27. MINISTÈRE DE LA CULTURE - DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.- Bibliothèques municipales, équipements mis en service, 1974-1988. Paris : Direction du Livre, 1989.**

**28. MINISTÈRE DE LA CULTURE - DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. - Statistiques 1989, Bibliothèques municipales. Paris : Direction du livre, 1989, 365 p.**

Chiffres définitifs concernant les dépenses et les prêts de 1581 : bibliothèques municipales ayant répondu au questionnaire statistique annuel de la D.D.L. pour l'année 1987.

**29. Les Nouvelles thèses Coopération, 1990, N° 18., 24 p.** Interviews auprès des professionnels et d'élus de la région Rhone-Alpes sur les nouveaux supports et les nouvelles technologies.

**30. Lecture et bibliothèque publique : acte du colloque Henri Beaumont, 20-21 novembre 1981. Lille : Office régional de la culture et de l'éducation permanente, 1981. 361p.**

Réflexion sur le développement des bibliothèques publiques pour un véritable enjeu autour de la lecture. Nous avons retenu tout particulièrement le carrefour implantation et décentralisation de la bibliothèque dans les grandes agglomérations. A partir des expériences en lecture publique des villes de Toulouse, Bobigny est posé le problème du réseau et de toute sa complexité de sa structure.

**31. Le Livre et la lecture.- Correspondance municipale, 1985. N° 257-258, 62 p.**

A l'heure de la décentralisation, quelques états des lieux en matière de lecture publique dans plusieurs ville de France : Annecy, Corbeil-Essonne, Clays-sous-Bois, Muy...

**32. POULAIN (Martine).**- Les Bibliothèques ont le vent en poupe. p 117 - 120. / in un état de la France et ses habitants / sous la direction de M. Vudié.- Paris : Ed. la Découverte. 1989., 513 p. ISBN 2-7071-1838-9.

Article de synthèse sur le récent développement des bibliothèques et leur souci incontestable. Une réalité très rarement mise en valeur dans les discours professionnels.

**33. Pleins feux sur les bibliothèques.**- Hexaméron, 1990. N° 16, p. 27 - 70.

Numéro consacrant son dossier sur les bibliothèques : ouvrant avec un entretien auprès du Directeur du livre, il réunit divers articles sur de nouveaux équipements et présente certains organismes de formation et de coopération.

**34. VAN DE WIELE (Nic).**- Les Bibliothèques publiques. Livre-Hebdo, 1989, N° 32 - 35, p. 29 - 43.

Après avoir rappelé les différents types de bibliothèques publiques ainsi que quelques caractéristiques de leur histoire, l'auteur présente leurs tendances actuelles autour des médiathèques, de la coopération, de l'information et des nouvelles technologies.

A paraître prochainement :

**35. Les Bibliothèques en France, 1981 - 1982.** Bulletin des Bibliothèques de France, 1992, N° 4.

**36. Les Bibliothèques dans la ville.** Bulletin des Bibliothèques de France, 1992, N° 5.

#### 1.5 LES PUBLICS

Loin d'être exhaustive, cette sous-partie s'organise autour des principales études sociologiques sur les publics, dont la majeure partie a été menée à la Bibliothèque Publique d'Information et quelques articles de professionnels.

**37. DONNAT (Olivier) COGNEAU (Denis).**- Les Pratiques culturelles des Français. 1973 - 1989.- Paris : la Découverte/la Documentation française, 1990, 285 p.- ISBN 2-7071-1914-8.

Cette dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français remplace les questions autour de la lecture dans l'ensemble de la problématique culturelle contemporaine.



**38. BARBIER-BOUVET (J. François) , POULAIN (Martine).- Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou.- Paris : la Documentation française, 1986 - 295 p. ISBN 2-11001-622-1.**

Etude détaillée des publics dans ce "laboratoire-observatoire" qu'est la Bibliothèque Publique d'Information. Document de base, toute transposition dans d'autres lieux doit être cependant faite avec réserve.

**39. LE MAREC (Joëlle).- Dialogue ou labyrinthe : la consultation de catalogue informatisé par les usagers. Paris : Bibliothèque publique d'information, 1989.- 91 p. - ISBN 2-90\_2706-20-0.**

Etude sur les appropriations des usagers, des catalogues informatisés.

**40. POULAIN (Martine).- Constance et variances : les publics de la Bibliothèque Publique d'Information : 1982-1989.- Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1990.- 77 p. - ISBN 2-90-2706-286.**

Cet ouvrage a pour objectif de comparer les résultats menés dans l'étude de "Publics à l'oeuvre". Si l'auteur cherche à comparer les deux enquêtes, il est aussi amené à parler des variances dans les conditions de l'offre qui détermine, pour une bonne part, les constances et variances dans la pratique du public.

**41. POULAIN (Martine).- Pour une sociologie de la lecture : lectures et les lecteurs dans la France contemporaine.- Paris : Cercle de la Librairie, 1988.- 241 p. - ISBN 2-7654-0403-8.**

Ouvrage portant sur les dimensions sociales de la lecture, nous avons retenu tout particulièrement le chapitre sur les usages en bibliothèque.

**42. PASSERON (Jean Claude), GRUMBACH (Michel).- L'Oeil à la page : enquête sur les images et les bibliothèques. Paris Bibliothèque Publique d'Information, 1985.- ISBN 2-9027-06-04-9.**

Etude sur l'impact de l'audiovisuel en bibliothèque où l'auteur a tenté d'établir une typologie d'usagers.

**43. "Publics" Interlignes, 1988, N° 8. p. 3 - 35.**

Dossier sur des expériences d'enquêtes sur les publics menées par des professionnels. Elles montrent combien les outils statistiques et sociologiques font souvent défaut ou restent encore aujourd'hui mal maîtrisés.

**44. "Regard sur les publics". Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 1991, N° 151. 11 - 63.**

Différents articles sur des publics spécifiques qui montrent la complexité d'une typologie des lecteurs. Notons un article pertinent de Louis Yvert sur les heures d'ouverture des établissements, un des domaines rarement abordés par la profession.

**45.VERON (Elisée).- Espace du livre : perception et usage de la classification et du classement en bibliothèque. Bibliothèque publique d'information, 1989. 99 p. ISBN. 2-902706-22-7.**

A partir d'étude de quatre cas, l'auteur montre combien le problème spatial du fonds doit être abordé en tenant compte à la fois de la diversité des parcours et des modes de lectures mis en oeuvre par les usagers.

## **2 COOPERATION ET RESEAU**

### **2.1 DANS LES BIBLIOTHEQUES**

Ce chapitre réunit essentiellement des comptes-rendus d'expériences et d'analyses de coopération dans différentes publications professionnelles. Nous avons volontairement retenu les publications récentes (89 - 90 - 91 - 92). La coopération est encore très embryonnaire dans les années 85-86.

**46.Association des Bibliothécaires Français. Fédération française de coopération entre bibliothécaires. Perspectives de la coopération actes des 3 - 4 juin 1991. FFCB : 1991.- 68 p. ISBN 2-9074-20-01-1.**

Au cours de ces deux journées d'études, les professionnels tentent d'élaborer un rapport d'étape. Si la coopération est légitime, toute son organisation reste à préciser, en définissant les responsabilités, les différents partenaires, les niveaux d'interventions et les moyens dont elle doit bénéficier.

**47.Coopérer : Coopération, 1989, N° 13. p. 8 - 18 p.**

Interviews auprès de différents acteurs de la lecture publique dans la région Rhône Alpes sur la coopération : à chacun sa façon de se l'approprier.

**48.Coopération. Interlignes, 1989, N° 10, p. 2 - 23 p.**

Dossier présentant les éléments essentiels de rapport Alexis Briand, sur le fonctionnement des structures régionales de coopération, en précisant statut, adhérent, notions et moyens.

**49.Questions de coopération. Bulletin des bibliothèques de France, 1991, tome 36, N° 3. 171 - 221 p.**

Numéro entièrement consacré à la coopération réunissant des comptes-rendus d'expériences qui présentent des aspects très diversifiés du problème.

Soulignons l'article de Didier Guilhaud, au coeur de notre problématique sur la coopération dans une agglomération. L'article tente de donner un sens de principe de politique de la lecture d'agglomération en terme d'aménagement d'un réseau de bibliothèque et de coopération.

**50. Réseaulument. Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français, 1990, N° 147. 66 p.**

A partir d'expériences, la notion de réseau est traitée sous divers aspects : réseau local, réseau départemental, régional, national, avec de nouveaux partenariats (hôpitaux, prisons, écoles, universités).

Le dossier se termine par les réflexions actuellement en cours dans la profession.

**51. RIZZARDO (René).- La Décentralisation culturelle : rapport du ministère de la culture et de la communication. Paris : la Documentation française 1991. 129 p. - ISBN 0981-376-4.**

Répondant à la commande du Ministère de la Culture fait en décembre 89, l'auteur a pour objectif de dresser un bilan de ces 10 premières années de décentralisation culturelle et de formuler quelques propositions pour poursuivre le travail entrepris en insistant sur l'importance de la notion de coopération et partenariat.

2.2 ET DANS D'AUTRES SECTEURS...

**52. CHAFFANJON (Michel).- Espaces urbains et implantation des commerces du livre : une lecture de l'inventaire communal 1988.- Les Cahiers de l'économie française, 1990, N° 4. p. 37 - 46.**

Partant d'une lecture du dernier inventaire communal, l'auteur s'interroge sur les conséquences pour les réseaux de librairies des transformations de l'espace urbain et des stratégies d'implantation des grandes surfaces.

**53. Le Commerce urbain français (présenté par Alain Mallon).- Orléans : Université Orléans, 1984.- 230 p. ISBN. 2-13-038048-5.**

Le commerce français a connu, au cours de ces quinze dernières années, les plus profonds bouleversements de son histoire : révolution du commerce de grandes surfaces, reconquête piétonnière des centres urbains avec de nouvelles logiques commerciales. Pour traduire le paysage existant, l'auteur utilise l'outil cartographique dans l'étude de plusieurs villes : Bordeaux, Tours, la proche banlieue parisienne.

**54. Information culturelle et société : la montée des réseaux, actes du colloque international des 9-12 mai 1989.- Grenoble : réseau TNS, 1989,- 637 p.- ISBN 2-86561-112-4.**

Dans le contexte actuel d'automatisation et d'internationalisation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication deviennent un facteur décisif du fonctionnement des organisations économiques, politiques, sociales et culturelles.

Ce colloque international, échanges d'expériences et de réflexions, met en évidence l'importance encore sous estimée des réseaux au sein des sociétés et analyse la

manière dont ceux-ci structurent les pratiques, transforment les sociétés.

Une communication insiste tout particulièrement sur la démarche de conception et la nécessité d'une ouverture d'esprit.

### **3 - AGGLOMERATION - AGGLOMERATION GRENOBLOISE - LECTURE PUBLIQUE**

Grenoble, si connue pour son grand bond en avant dans la vie culturelle, a fait l'objet de nombreuses études. Loin d'être exhaustive, notre bibliographie a retenu les derniers résultats démographiques et articles, études sur la notion de réseau des bibliothèques grenobloises.

#### **3.1 GENERALITES**

**55. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement / sous la direction de Pierre Merlin et Françoise Cloay.- Paris : P.U.F., 1988.- 723 p. - ISBN 2-13-04-131.**

**56. FRAPPAT (Pierre).- Le Mythe blessé.- Paris : A. Moreau, 1979.-**

Découverte de Grenoble sous forme de reportage autour de trois grands pouvoirs qui tiennent la ville dans les années 1975 : l'industrie, la municipalité et la presse.

**57. La ville et ses banlieues. Dossiers et documents, 1991, N° 185.**

#### **3.2 AGGLOMERATION GRENOBLOISE - DEMOGRAPHIE**

**58. Les Agglomérations de Rhône Alpes. Lyon : I N S E E, 1991. (Points d'appui pour l'économie Rhône Alpes), 1061-62, p. 21-32.**

**59. I N S E E. Recensement général de la population. 1990 : logements, population, emploi : 1975-1982-1990. INSEE, 265 p. - ISBN 2-11065-738-3.**

**60. L'Isère économique et sociale 1991 / Centre départemental de documentation du travail. Institut d'étude sociale. Grenoble Université des Sciences Sociales. 1991. p. 193.**

Trois documents de chiffres et premières analyses sur le dernier recensement.

**61. "Vivre l'agglomération grenobloise" : sondage IEP, Dauphiné Libéré, RFI, FNAC / dir. par J. P. Bonzonnet.- Saint Martin d'Hères : Institut d'Etudes Politiques, 1989.**

Ce sondage, réalisé en février 1989, porte sur l'image de Grenoble et des Grenoblois, sur les loisirs et la qualité de vie. Il en dégage sur bien des sujets abordés, une conscience d'agglomération. Dans la liste très éclectique des loisirs, c'est la lecture qui est en tête.

## 3.3 LECTURE PUBLIQUE DANS L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE

**62. BELLIER (Katia).**- Une organisation originale : le réseau des bibliothèques municipales pour enfants à Grenoble. St Martin d'Hères : Institut d'Etudes Politiques, 1988 - 123 p.

Etude sur les bibliothèques de lecture jeunesse de Grenoble où l'auteur a cherché à dégager les spécificités de ces lieux, l'importance de l'animation et de la collaboration étroite avec les écoles.

**63. GROS (Jean Pierre).**- Le Développement de la lecture publique à Grenoble : le cas des Eaux Claires. St Martin d'Hères : Institut d'Etudes Politiques, 1979, 106 p.

Etude sur la création d'une bibliothèque de quartier de Grenoble après l'avoir replacée dans l'histoire de la lecture publique grenobloise, plus particulièrement dans son développement depuis 1965.

**64. GUITART (Cécil).**- Dynamiser une situation. Une nouvelle organisation pour les bibliothèques de Grenoble. Les Cahiers de l'atelier, 1980, N° 5. p. 5 - 15.

La diversité des missions des bibliothèques d'aujourd'hui nécessite un changement des organisations dans le réseau des bibliothèques : vers une organisation horizontale où chaque équipement dispose d'une autonomie et vers la mise en place d'un système de coordination pour garantir la cohérence d'une politique de lecture publique.

**65. Dix ans d'action culturelle à Grenoble : 1965-1975 : éléments pour un bilan / sous la direction de Bernard Gilman.**- Paris : service des études et de la recherche du Ministère de la Culture et de l'environnement. Service évaluation et programme de la ville de Grenoble, 1977.

Dans cette vaste étude pour un bilan scientifique de l'action culturelle menée pendant 10 ans par une municipalité, nous avons retenu les dossiers suivants : la chronologie culturelle de Grenoble, une monographie sur la lecture publique et sa bibliographie et des éléments d'enquête sur la perception de l'offre culturelle.

**66. MULLER (M. Pierre).**- L'Evolution d'un réseau urbain de lecture publique. 1975 - 1980. Villeurbanne : ENSB, 1980.

**67. PERRET (Jacques).**- Le Développement d'un réseau municipal dans les bibliothèques de prêt : Grenoble. - Villeurbanne : ENSB, 1975.

Ces deux études apportent une analyse de la mise en place d'un réseau dans une ville centre, son organisation et son évolution sur une quinzaine d'années.

**68. Présentation sommaire des bibliothèques municipales.** Les Cahiers de l'atelier, 1989, N° 5. p. 3-4.

**69.VAILLANT (Pierre), BERNARD (Claude).- La Lecture publique à Grenoble. Bulletin des Bibliothèques de France, 1969, N° 6, p. 257-263.**

Article sur l'histoire des bibliothèques à Grenoble.

Nous avons également consulté les dossiers de presse : livres et lecteurs : tome 1 et 2. Bibliothèque municipale, 1988/1989/1990, portant sur l'édition, la création, la librairie et la lecture publique. ainsi que les publications spécifiques des bibliothèques : Lire à Grenoble, les rendez-vous et un certain nombre de rapports, de mémoires CAFB présentant ces différents équipements, que nous n'avons pas fait figurer dans cette bibliographie.

**TEXTES REGLEMENTAIRES**

- . Code des communes, chapitre bibliothèques.
  - . Arrêté consulaire du 8 pluviôse an XI (28.1.1803) relatifs à la mise à la disposition des communes des bibliothèques, des écoles centrales.
  - . Décret du 29.4.1933 relatif aux bibliothèques municipales de première catégorie (bibliothèques classées).
  - . Loi N° 82 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.
  - . Loi N° 83.8 du 7.1.83 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.
  - . Loi N° 83-663 du 22.7.83 complétant la loi N° 83\_8 du 7.1.1983.
  - . Loi N° 86-29 du 9 juin 1986 portant dispositions diverses, relative aux collectivités locales.
  - . Décret N° 86-424 du 12.3.1986 relatif au concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales.
  - . Arrêté du 9.5.1989 portant création du Conseil National Scientifique du patrimoine des bibliothèques publiques (Ministère de la Culture).
  - . Décrets annuels (depuis 1986) fixant le taux du concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales.
- Circulaire du Ministère de la culture du 19.10.1988, relative aux compétences et missions de l'Etat dans les domaines du patrimoine des bibliothèques et de la lecture publique.

**ANNEXES**

Annexe 1 : rapport d'activité des bibliothèques et des relais Bibliothèque Départementale Isère.

Annexe 2 : Cadre d'entretien pour enquête sur bibliothèques > 10000 habitants.

Annexe 3 : Présentation de l'agglomération grenobloise.



**ANNEXE 1 BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE  
DE L'ISERE**

**RAPPORT D'ACTIVITE 1992 DES  
BIBLIOTHEQUES ET DES RELAIS**

- 1 - Lorsque vous ne pouvez pas fournir une information, indiquer NC  
2 - Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 76.44.49.31.

**NOM DE (S) LA COMMUNE (S) :**

**1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

11 - Régime juridique :                    gestion directe par la commune :  (1)  
    association :   
    autre, précisez :

12 - Vous disposez d'un local à usage spécifique de bibliothèque : surface :                    m<sup>2</sup>  
      Vous disposez d'un local polyvalent, précisez :

13 - Horaires d'ouverture au public :

	Matin	après-midi
lundi		
mardi		
mercredi		
jeudi		
vendredi		
samedi		
dimanche		

14 - Nombre d'heures hebdomadaires d'ouverture au public :                    h.

(1) Mettre une croix dans la case correspondante.

## 2 - PERSONNEL AU 31/12/1992.

### 21 - Responsable

Nom et prénom	
Grade (1)	
Formation (2)	

(1) : Seulement pour les salariés. Sinon indiquer "bénévole".

(2) : Indiquer les diplômes professionnels, scolaires et universitaires.

### 22 - Salariés (y compris le responsable le cas échéant)

	Nombre de personnes	Equivalent en temps complet (1)
Bibliothécaire		
Sous-bibliothécaire		
Employé de bibliothèque		
Autre		

(1) Equivalence en emplois à temps complet. Par exemple si deux sous-bibliothécaires travaillent à la bibliothèque, dont un à mi-temps, indiquer : 1,5.

### 23 - Bénévoles et autres (nombre de personnes)

Bénévoles avec formation	
Bénévoles sans formation	
Objecteurs, Contrat Emploi Solidarité, autres...	

### 3 - COLLECTIONS AU 31/12/1992.

#### - LIVRES (Nombre de volumes)

	Adultes	Jeunes	Total
Acquisitions en 1991			
Fonds propre (1) au 31/12/1992			

C'est-à-dire les livres enregistrés à l'inventaire de votre bibliothèque.

#### - PERIODIQUES - nombre d'abonnements en 1992 :

#### - DOCUMENTS AUDIO-VISUELS

Acquisitions en 1991	
Fonds propre au 31.12.1992.	

#### · DEPENSES D'ACQUISITION

Livres	
Périodiques	
Documents audio-visuels	
Total	

#### 4 - LECTEURS ET PRETS

##### - LECTEURS INDIVIDUELS INSCRITS AU 31/12/1992.

Enfants jusqu'à 14 ans	
Adolescents et adultes	
Total	

##### - COLLECTIVITES INSCRITES AU 31/12/1992.

Classes	
Autres collectivités inscrites	

##### - PRETS AU COURS DE L'ANNEE 1992.

Livres adultes	
Livres enfants	
Total des prêts de livres pour l'année	
Périodiques	
Documents audio-visuels	

## 5 - ANIMATIONS

51 - Si vous disposez d'un budget propre pour les animations :  
Quel est son montant ?

52 - Quelles ont été vos activités d'animation en 1992 ? (1)

Heure du conte	
Expositions	
Conférences-rencontres avec auteur ou éditeur	
Ateliers pour enfants	
Ateliers d'écriture	
Journées "porte ouverte" fête du livre	
Accueil de classes	
Autres (2)	

(1) : Mettre une croix en face de chaque activité proposée au moins une fois dans l'année.

(2) Précisez :

## 6 - OBSERVATIONS - SUGGESTIONS

**ANNEXE 2**

**Cadre d'entretien pour enquête sur bibliothèque dans ville supérieure à 10 000 habitants.**

VILLE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Adresse Centrale

Adresse Annexe

Nom de la personne responsable

Annexes : Nom des personnes responsables

Dossier sur publication diffusé au lecteur

**I - AUTOUR DE L'OFFRE**

DATE D'OUVERTURE DE L'EQUIPEMENT ET SURFACE (centrale et annexes)

INFORMATIQUE

Système informatique

Date de mise en service

Fonctions informatisées

Informaticien où correspond informatique

Base minitel

COLLECTIONS (situation au 31 Décembre 91)

Type de documents (Centrale et Annexes)

Ouvrages :

secteur jeunesse

secteur adulte

consultation sur place

Périodiques

Disques noirs

C D

Cassettes

Autres supports

NOMBRE D'ACQUISITIONS

Année 90

Année 91

## BUDGET ACQUISITIONS

Année 90

Année 91

## NOMBRE DE PRETS ANNUELS

## NOMBRE DE DOCUMENTS POUVANT ETRE EMPRUNTES

Y a t-il une possibilité d'enregistrement :

entrée/sortie usagers

- informatique
- manuel

Y a t-il une possibilité de prêt inter :

La bibliothèque dispose t-elle

- d'un service photocopieur (usage public)
- d'une salle de consultation sur place
- Nombre de places assises

Disposez-vous de statistiques en ce qui concerne la consultation sur place.

## PERSONNEL

Nombre d'agents :

- Conservateur
- Bibliothécaire 1ère catégorie
- Bibliothécaire 2ème catégorie
- Bibliothécaire adjoint
- Employé
- Administratif
- Agent de service

## HORAIRES OUVERTURE

## HORAIRES VACANCES

## TARIFICATION DES SERVICES

- habitant la collectivité
- extérieurs

## TARIFICATIONS SPECIFIQUES SUR CERTAINS SERVICES

**II - AUTOUR DES USAGERS**

- Population de la collectivité
- du quartier, si annexe

Disposez-vous d'un travail d'enquête sur les usagers de vos établissements

- Nombre d'emprunteurs (lorsque la bibliothèque est en réseau)

- Nombre de lecteurs inscrits
- Nombre de lecteurs actifs

#### SUR EXTERIEURS

- Pourcentage de lecteurs extérieurs par rapport aux lecteurs inscrits
- Pourcentage de lecteurs actifs extérieurs par rapport aux lecteurs actifs

Disposez-vous de statistiques sur les lecteurs extérieurs à la collectivité et de renseignements sur :

- localisation géographique
- localisation de travail
- catégorie socio-professionnelle
- âge
- supports empruntés

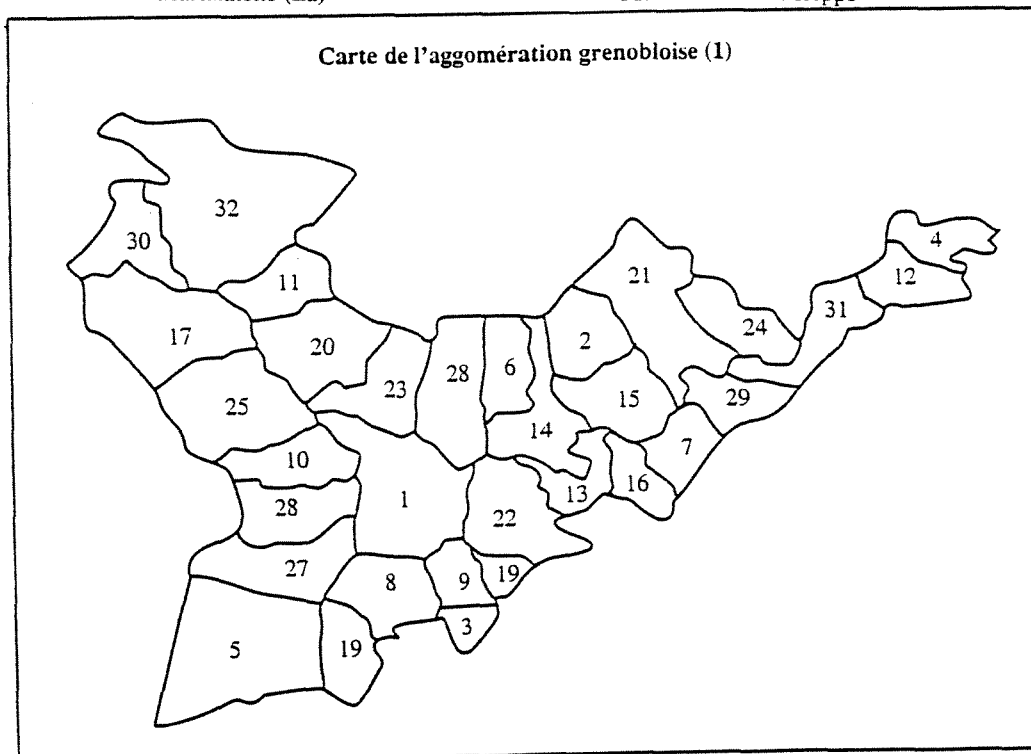




## ANNEXE 3

## Présentation de l'agglomération grenobloise

1.	Grenoble	17.	Noyarey
2.	Biviers	18.	Poisat
3.	Bresson	19.	Pont-de-Claix
4.	Champ près Froges	20.	Saint-Egrève
5.	Claix	21.	Saint-Ismier
6.	Corenc	22.	Saint-Martin-d'Hères
7.	Domène	23.	Saint-Martin-le-Vinoux
8.	Echirolles	24.	Saint-Nazaire
9.	Eybens	25.	Sassenage
10.	Fontaine	26.	Seyssinet-Pariset
11.	Fontanil (Le)	27.	Seyssins
12.	Froges	28.	Tronch (La)
13.	Gières	29.	Versoud (Le)
14.	Meylan	30.	Veurey
15.	Montbonnot-Saint-Martin	31.	Villard-Bonnot
16.	Muriannette (La)	32.	Voreppe



(1) Les numéros des communes sont ceux du tableau ci-dessus



\*9592272\*